



## Compte-rendu

# Conseil municipal du 05 décembre 2018

### Séance n°10

L'an deux mille dix-huit, le 05 décembre 2018, le Conseil Municipal de Montmoreau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Henry Dunant, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Michel BOLVIN.

Date de convocation : 30/11/2018

Nombre de membres en exercice: 57

**Présents :** Monsieur AUPY Aurélien, Madame BENIGNE Andrée, Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Monsieur BRUNO Thierry, Madame CAILLETEAU Muriel, Monsieur CAILLON Jean-Claude, Monsieur CAZADIEU Maurice, Monsieur CHAUMET Jean-Claude, Monsieur COMBAUD Dominique, Madame DARDILLAC Mireille, Monsieur ELUERD Roland, Monsieur GAMAIN Serge, Madame GAVOILLE Dany, Monsieur GUERIN Raymond, Madame GODREAU Sandrine, Monsieur GUERIN Jean Didier, Madame HERAUD Murielle, Madame HOLLEMAERT Catherine, Madame HUGUET Myriam, Monsieur LABBE Hervé, Madame LABROUSSE Christine, Monsieur LABROUSSE Jean-Michel, Madame LAGOURDETTE Florence, Monsieur LAPORTE Jean-Paul, Monsieur LATUILLERIE Bernard, Madame MOREAU Lysiane, Monsieur MANDOU Robert, Madame ROUSSEAU Carole, Monsieur MICHELET Jacki Philippe, Monsieur NEDELEC Michel, Madame PIVETEAU Béatrice, Monsieur PUYDOYEUX Jean-Jacques, Monsieur RENAUD Frédéric, Monsieur SALLEE Patrick, Madame SAUDOUX Maryse, Monsieur SIMONNET Didier, Madame STANWELL Faith, Madame TALLE Maryse, Monsieur VIGIER Pascal, Monsieur VINET Daniel

**Pouvoirs :** Madame BARBEREAU Anaïs a donné pouvoir à Monsieur CAZADIEU Maurice  
Monsieur GIRAUD Raymond a donné pouvoir à Monsieur LAPORTE Jean-Paul

**Absents excusés :** Madame BARBEREAU Anaïs, Monsieur BERTHAUD Laurent, Madame BOUTRAIS-THUILLE Brigitte, Monsieur CROCHET Didier, Monsieur GIRAUD Raymond, Monsieur HERBRETEAU Bernard, Monsieur PAUL-HAZARD Michel, Monsieur Loïc SEGUIN, Madame VRILLAUD Bernadette

**Absents :** Madame BLANLOEUIL Dominique, Monsieur BRIDONNEAU Frédéric, Monsieur DESCHAMPS Jack, Monsieur FROUGIER Vincent, Monsieur FUSILLIER Serge, Monsieur PARNAUDEAU Christophe, Madame POUPET Pauline, Madame POZZA Monique

**Secrétaire de séance :** VINET Daniel

*Approbation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil Municipal du 07/11/2018*

## INTERVENTION

### 1. Présentation de l'ATD par Ronan MEVELLEC, directeur

## FINANCES

### 2. Décisions modificatives

*Pour à l'unanimité*

Monsieur le Maire informe le conseil que diverses décisions modificatives sont à prendre pour réaliser les opérations d'investissements suivantes :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Opération	Article	Montant
<b>Barrières de sécurité APEC</b>			
<b>Crédits à ouvrir</b>	396 Matériel et outillage de voirie	21578 Autre matériel et outillage de voirie	1 100.00 €
<b>Crédits à réduire</b>	OPNI Opération Non Individualisée	2041513 Projets d'infrastructures d'intérêt national	1 100.00 €

<b>Logement école St-Amant</b>			
<b>Crédits à ouvrir</b>	114 Logement scolaire	2132 Immeubles de rapport	2 000.00 €
<b>Crédits à réduire</b>	OPNI Opération Non Individualisée	2041513 Projets d'infrastructures d'intérêt national	2 000.00 €
<b>Remplacement chauffe-eau local des errants</b>			
<b>Crédits à ouvrir</b>		2135 Installations générales	1 000.00 €
<b>Crédits à réduire</b>	OPNI Opération Non Individualisée	2041513 Projets d'infrastructures d'intérêt national	1 000.00 €
<b>Travaux complémentaires Trottoirs</b>			
<b>Crédits à ouvrir</b>	269 Voirie-trottoirs	2151 Réseaux de voirie	160.00 €
<b>Crédits à réduire</b>	OPNI Opération Non Individualisée	2151 Réseaux de voirie	160.00 €
<b>Remboursement d'un trop perçu de Taxe Locale d'Equipement</b>			
<b>Crédits à ouvrir</b>	OPFI : Opération financière	Chapitre10 : Dotations, fonds divers Art 10223 : Taxe Locale Equipement	568.42 €
<b>Crédits à réduire</b>		Chapitre 20 : dépenses imprévues	568.42 €
<b>Attributions de compensation</b>			
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Montant</b>
<b>Crédits à ouvrir</b>	014 Atténuations de produits	739211 Attributions de compensations	30 000.00 €
<b>Crédits à réduire</b>	023 Virement à la section investissement		30 000.00 €
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Article</b>	<b>Montant</b>
<b>Crédits à réduire</b>	21 Virement de la section fonctionnement		30 000.00 €
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>Opération</b>	<b>Article</b>	<b>Montant</b>
<b>Crédits à réduire</b>	OP 36 Aménagement du bourg de St-Laurent	2041582 Bâtiments et installations	30 000.00 €

Monsieur le Maire rappelle l'implantation d'une bâche dans la ZA La Garenne. La commune s'était engagée à prendre en charge la clôture et son installation par PASS Sud Charente, une entreprise d'insertion, à hauteur de 1 800€.

Pour le paiement de cette facture, des crédits seront pris sur ceux prévus pour la réfection de la piste de saut (Article 2135 - Opération Non Individualisée).

**Le conseil décide d'inscrire ces sommes au budget.**

### 3. Avis sur le rapport de la CLECT de la CDC du 08/11/18

41 pour – 1 contre – 0 abstention

Monsieur le Maire rappelle que la CLECT est la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la CDC Lavalette Tude Dronne. Il précise que quand la CDC prend une compétence, un transfert financier est demandé à la commune pour compenser les investissements réalisés par la CDC.

La CLECT s'est réunie le 08 novembre 2018 afin de se prononcer sur les modalités et le montant de calcul des Attributions de Compensation correspondant à la compétence « communications électroniques, ainsi que sur les AC définitives 2018 tenant compte de cette compétence.

#### AC pour MONTMOREAU

AC provisoires 2018	AC Réseaux SDEG 16 compétences com. Electroniques	AC très haut débit	Total AC définitives 2018
---------------------	---	--------------------	---------------------------

- 202 200.81 €	- 53 153.85 €	- 9 491.63 €	- 264 846.30 €
----------------	---------------	--------------	----------------

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Christine LABROUSSE :

Mme LABROUSSE explique que les AC provisoires au titre de 2018 concernent le transfert de charge relatif aux écoles. La CDC paye les charges des écoles de Montmoreau et St-Amant et en contrepartie, les communes versent une attribution de compensation.

Jusqu'à maintenant ces AC étaient provisoires. La CLECT du 08/11 a statué pour entériner ces AC scolaires et les considérer maintenant comme définitives.

Se rajoutent à cela les AC d'enfouissement de réseau : quand la CDC a pris la compétence électronique, pour traiter notamment le haut débit, elle a dû prendre également la compétence enfouissement de réseau, car cette compétence n'est pas sécable.

Ces attributions sont ponctuelles puisqu'elles concernent l'effacement du réseau du bourg de St-Laurent et seront donc annulées en 2019.

Concernant les AC très haut débit, Mme LABROUSSE rappelle que la CDC a pris la compétence très haut débit quand elle a décidé l'an dernier d'implanter la fibre sur son territoire.

Le coût de ce programme pour la CDC est de 4 561 855€, dont 50% est à la charge des 51 communes de la CDC. Pour Montmoreau, cela représente un coût de 9 491.63€ / an, soit environ 3€/habitant.

Monsieur le Maire précise que les AC définitives 2018 proposées lors de la réunion de la CLECT du novembre 2018 ne préjugent pas des AC 2019.

**Le Conseil approuve à la majorité le rapport de la CLECT du 08/11/18.**

## 5. Demande de fonds de concours à la CDC pour le ré-houssage des fauteuils de cinéma

Pour à l'unanimité

Monsieur le Maire informe que conformément à la demande de la sous-commission départementale de sécurité du 18/01/2017, les fauteuils du cinéma (195 sièges) ont été ré-houssés pour répondre aux normes anti-feu en vigueur.

Le coût de l'opération s'est élevé à 26 966.88 € TTC.

Le Centre National de la Cinématographie a attribué une aide de 4 984 €.

La salle de cinéma participant à la vie culturelle de la CDC, la commune sollicite auprès de la CDC un fonds de concours à hauteur de 8 744,20 € (soit 50 % du montant subventionnable).

	Montant de la dépense subventionnable	%	Montant de la subvention escomptée
CNC	22 472.40 €		4 984.00 €
CDC	17 488.40 €	50%	8 744.20 €
Autofinancement			13 238.68 €
		(dont TVA 4 494.48 € non récupérable)	
<b>Montant TTC de l'opération</b>			<b>26 966.88 €</b>

**Le Conseil décide de solliciter la CDC pour l'attribution d'un fonds de concours.**

## ADMINISTRATION MUNICIPALE

### 6. Création d'une commission « cimetières »

Pour à l'unanimité

Monsieur le Maire informe le Conseil la nécessité de constituer une commission "cimetières" qui sera entre autre en charge :

- D'élaborer un règlement unique de police et de gestion des cimetières
- De se prononcer sur l'acquisition d'un logiciel unique de gestion des cimetières

- De définir et gérer les travaux à réaliser sur les sites

**Le Conseil Municipal décide de désigner 2 membres issus de chaque commune déléguée :**

- Pour St-Amant-de-Montmoreau : Béatrice PIVETEAU et Didier SIMONNET
- Pour St-Laurent-de-Belzagot : Didier GUERIN et Paymond GUERIN
- Pour St-Eutrope : Jean-Paul LAPORTE et Thierry BRUNO
- Pour Aignes-et-Puypéroux : Hervé LABBE et Maurice CAZADIEU
- Pour Montmoreau-St-Cybard : Daniel VINET et Bernard HERBRETEAU

## 7. Candidature aux présidences des COPIL Natura 2000 « Vallée de la Tude » et « Côteaux du Montmorélien »

La présidence du COPIL des sites Natura 2000 « Vallée de la Tude » et « Côteaux du Montmorélien » doit être renouvelée au 01/01/19 et ainsi être proposée aux collectivités.

Les présidents seront désignés pour 3 ans par les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements, membres de l'actuel COPIL.

Les Présidents auront notamment pour mission la mise en œuvre du DOCOB (documents d'objectifs) Cette mission, subventionnée à 80%, peut être par confiée par la suite par la collectivité à un prestataire compétent.

Si personne n'est désigné, c'est le Préfet qui assurera ces fonctions et missions.

**Le Conseil décide :**

- De proposer la candidature de la commune à la présidence des COPIL Natura 2000 « Vallée de la Tude » et « Côteaux du Montmorélien »
- Désigne comme représentants Messieurs PUYDOYEUX et HERBRETEAU

## FETES ET CEREMONIES

### 8. Harmonisation des « cadeaux » remis lors d'évènements

*Pour à l'unanimité*

Monsieur le Maire présente les cadeaux remis traditionnellement lors d'évènements dans les différentes communes déléguées :

Commune	MARIAGES	DECES	NAISSANCES	PARRAINAGE CIVIL
Aignes	Bouquet de fleurs	Gerbe pour tous les habitants	Cadeau	Diplôme
St-Laurent	Bouquet de fleurs + parure crayons	Gerbe pour tous les élus		
Montmoreau	Parure de crayons			
St-Amant	Un livre	Gerbe aux anciens maires ou adjoints		
St-Eutrope				

Lors de la réunion Maire-adjoints du 28/11, il a été proposé :

- D'offrir aux mariés un bouquet de fleurs d'une valeur approximative de 30€
- De prendre en charge une parution dans la Charente Libre pour le décès d'anciens élus
- De délivrer un diplôme pour les parrainages civils

**Le Conseil décide d'approuver les propositions mentionnées ci-dessus.**

## RAPPORTS DIVERS

### 9. Compte-rendu sur le contrôle de la dépense de la DDFIP pour l'exercice comptable 2017 du SDEG16

Monsieur le Maire informe que le SDEG 16 a fait parvenir à la commune le compte-rendu sur le contrôle de la dépense de la Direction Départementale des Finances Publiques pour son exercice comptable 2017.

Ce compte-rendu permet de dresser le bilan de la qualité du mandatement sur l'exercice 2017 et montre ainsi la bonne gestion financière du SDEG16.

## QUESTIONS DIVERSES

### ▪ **Achat d'un ordinateur Netbook**

Acquisition via l'ATD d'un « mini » ordinateur portable destiné aux différentes réunions, de marque HP, équipé des logiciels de base Office, d'un antivirus, de divers adaptateurs.

Coût : 764.44 € TTC

### ▪ **Organisation du Noël du personnel**

Le Noël du personnel aura lieu le 18 décembre à 12h.

Les tâches ont été réparties entre les Maires et Adjointes lors de la dernière réunion Maire-Adjointes.

RDV à 10h à la salle des fêtes de St-Laurent pour tout conseiller qui souhaite aider à la préparation.

RDV à 12h pour la réception.

Environ 50 personnes seront présentes (agents + conseillers).

### ▪ **Construction d'une aire de jeux**

Lors de sa dernière réunion, le Conseil avait approuvé une implantation éventuelle sur le site de l'EHPAD d'une aire de jeu.

Les modalités de ce projet seront dans un premier temps définies par la commission Voirie-Espaces verts-Environnement et Monsieur OLIVES, directeur de l'EHPAD, avant d'être présentées en Conseil.

### ▪ **Présentation des dispositifs du Département « Emmène-moi au spectacle » et « Cinéma plein air »**

Madame Christine LABROUSSE informe le Conseil avoir la possibilité d'inscrire la commune auprès du Département soit pour :

- une séance cinéma en plein-air à St-Laurent-de-Belzagot en août 2019, précédé éventuellement d'un marché de producteur nocturne
- un spectacle dans le cadre de l'opération « emmène-moi au spectacle », fin 2019.

Le Conseil souhaite privilégier la séance de cinéma en plein-air.

### ▪ **Gaminades 2019**

Monsieur le Maire annonce que les Gaminades auront lieu en 2019, probablement les 15 et 16 juin.

Une 2<sup>ème</sup> réunion du comité de pilotage est prévue le 19/12 concernant les animations.

### ▪ **Logélia**

Pour la construction du lotissement à proximité du parc des Mirandes (maisons au bardage bois), Logélia avait contracté un emprunt. La commune de Montmoreau-Saint-Cybard avait garanti le montant de 40 661€ sur ce prêt.

Ce prêt a été renégocié. Par conséquent, le nouveau montant à garantir par la commune est 25 895.54€.

### ▪ **Point boulangerie**

Une réunion a eu lieu avec les boulangers et distributeurs du secteur afin d'arriver à trouver une solution au problème d'approvisionnement en pain sur la commune.

Concernant le bourg de Montmoreau, il a été estimé que la desserte est désormais suffisamment assurée, entre le Fournil, Super U et le dépôt à la Maison de la presse.

Différentes tournées permettent de desservir les villages.

- **Commission Santé**

Le 19/11 s'est tenue la 2ème réunion de cette commission.

Tous les professionnels de santé de la commune ont été conviés afin d'échanger sur la création d'un pôle santé et d'une maison médicale.

Tous ont répondu présent à cette invitation, et tous ont manifesté le souhait de s'investir dans ce projet.

La prochaine réunion aura lieu le 18/12, avec l'intervention du Docteur COUPRIE, adjoint à la mairie de Barbezieux et porteur de la maison de santé de Barbezieux.

- **Facebook**

210 abonnés en 1 mois.

- **Prochaine réunion du Conseil Municipal le 09/01/19 à 20h. Pas de réunion maires-adjoints.**

*Fin de la séance à 22h00*